

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 SEPTEMBRE 2020 A 19 H 00**

*L'an deux mil vingt, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.*

*Etaient présents : FOULON Patrick, CLOUTIER Jacky, BOUCHARD Yvette, BERRUE Didier, PERON Roland, FROISSARD Jean-Marie, LEBRUN Francis, BERTRAND Sylviane, ZUSATZ Christelle, DARGENT Séverine, MASVALEIX Catherine, HERSANT Maïté*

*lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L. 4132-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Absents excusés : BRETON Denis (pouvoir à ZUSATZ Christelle), BASTY Raymonde (pouvoir à BOUCHARD Yvette), SUTTER Éric (pouvoir à BERRUE Didier)*

*Madame Maïté HERSANT est nommée secrétaire de séance.*

*Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la précédente séance.*

**REVISION DES DELEGATIONS DE FONCTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

*Le Conseil Municipal précise que les délégations relatives aux droits de préemption et droit de priorité s'appliquent sur les zones urbaines ou à urbaniser définies par le Plan Local d'Urbanisme.*

**ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, son règlement intérieur.*

**AJUSTEMENTS BUDGETAIRES**

*Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 du budget communal de l'exercice 2020.*

## **RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

*Le Conseil Municipal adopte le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif. Ce dernier destiné notamment à l'information des usagers est consultable sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.*

### **REMERCIEMENTS**

*Le Maire donne lecture de courriers de remerciements émanant du Club « Joie, Forme et Santé », du Club de l'Amitié, de la Société Musicale de Sully sur Loire, de la Plume aux Ciseaux et de l'Association Multisport de Saint-Père-sur-Loire pour les subventions octroyées.*

*Puis, il fait part du don au CCAS et des remerciements de la famille de Monsieur Gérard JACQUELIN pour le prêt de la Salle Polyvalente et les marques de sympathie adressées lors de son décès.*

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- *GEMAPI : L'Etat se désengage de l'entretien des milieux aquatiques et en transfère la gestion aux Communautés de Communes. La taxe pourrait atteindre 40 € par habitant.*
- *Les révisions des installations d'assainissement non collectif ont lieu tous les 10 ans et devront être réalisées l'an prochain.*
- *La mise à l'eau du fûtreau s'est déroulée le 20 septembre dernier. Il est maintenant prévu de restaurer le port avec l'aide de volontaires.*
- *M. ZUSATZ a réalisé des nichoirs à insectes qui seront installés au Vieux Bourg.*
- *Les parcelles appartenant à la Commune situées au Cromelong vont être nettoyées.*
- *On compte déjà 60 000 passages sur le nouveau pont vélos/piétons.*
- *Les associations prennent possession du bâtiment nouvellement acquis.*
- *Mme ZUSATZ fait le compte rendu des premières réunions du Syndicat de la Bonnée et du SICTOM.*
- *Mme HERSANT souligne le problème d'accès à la rampe PMR du bâtiment Garderie/Restaurant scolaire.*

*L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 h 40.*

Le Maire,

Patrick FOULON

